

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 14 mars 1869](#)

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 14 mars 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (355r, 356r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 14 mars 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45817>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 mars 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ferrand, Louis \(1827-1903\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

RésuméGodin informe le préfet que les employés et ouvriers du Familistère et de son usine ont organisé entre eux des soirées théâtrales. Il sollicite l'autorisation nécessaire « afin d'éviter que l'absence de cette formalité puisse être invoquée contre moi par certaines malveillances locales ».

NotesLouis Ferrand est préfet du département de l'Aisne de 1866 à 1870.

Mots-clés

[Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#), [Théâtre](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
